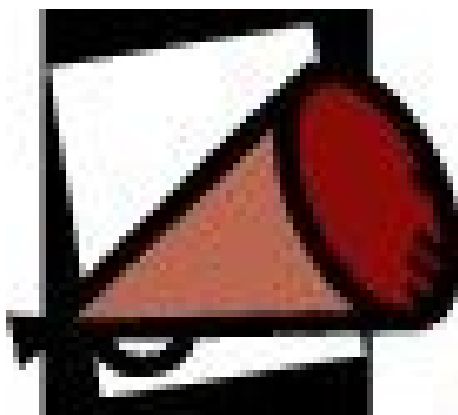


<https://www.pressegauche.org/Elections-municipales-en-Afrique-du-Sud-mode-d-emploi-et-enjeux>



Élections municipales en Afrique du Sud : mode d'emploi et enjeux

- International - Afrique -



Date de mise en ligne : mardi 19 octobre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Commission électorale indépendante (IEC) a tranché : les élections locales auront bien lieu le 1er novembre 2021. Tous les partis se sont accordés pour cette date qui respecte le calendrier constitutionnel, ce qui ne veut pas dire que tous sont enthousiastes. L'ANC, le parti au pouvoir traverse une crise profonde et cette élection sera révélatrice de sa capacité à gouverner.

Tiré du [blogue de l'auteure](#).

Faire une campagne électorale et tenir des élections en temps de pandémie peut apparaître comme une gageure. La question a été débattue, mais l'IEC a décidé d'appliquer à la lettre ce que dit la Constitution à savoir que les élections locales doivent être tenues cinq ans et trois mois au plus tard après les dernières élections.

Il s'agit donc de renouveler les conseils municipaux dans les métropoles et aussi les districts, équivalents de nos conseils départementaux qui ont un pouvoir de gestion important, dans les autres villes. Selon la Commission électorale indépendante : 26,2 millions d'électeurs sont enregistrés dont 55% de femmes, les électrices et électeurs de 30 à 39 ans, soit 6,7 millions, forment le groupe le plus important. Les deux provinces qui ont le plus grand nombre d'électeurs sont le Gauteng avec 6,1 millions d'inscrits et le Kwazulu Natal avec 5,4 millions d'inscrits.

L'enregistrement des candidats et partis a été prolongé de quelques jours à cause de la pandémie et des difficultés à trouver des candidats, en particulier pour l'ANC, le parti au pouvoir. Les électeurs auront à choisir entre 325 partis, un record, 99 116 candidats, dont 1718 indépendants. Tous les candidats et partis ont signé un code de conduite et enfreindre ce code est passible d'une amende ou d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans. Tous les partis ont publié leur manifeste électoral.

Tout est en place pour le scrutin du 1er novembre, mais qui ira voter ? Et quels sont les enjeux ?

« La démocratie ne fonctionne que pour ceux qui ont une voix », cette formule du professeur en sciences politiques, Steven Friedman, est plus que jamais d'actualité quand on sait que les plus pauvres, les chômeurs, les jeunes, les habitants des townships sont ceux qui ne vont pas voter, soit près de 12 millions de personnes. Ces gens là ont l'impression d'avoir été abandonnés et quand ils protestent pour avoir des routes convenables, des égouts, des écoles avec des toilettes et non pas des latrines, des logements décents, un dispensaire, toutes ces infrastructures de base, le gouvernement le plus souvent envoie la police. Les municipalités dirigées par les principaux partis, ANC ou DA, ont largement failli à leurs missions. Toute la désillusion et l'amertume des électeurs se trouve résumé dans ce titre de journal : Des habitants en colère disent que [voter n'a plus de sens](#).

Le 27 septembre, le Président Ramaphosa, qui est aussi le Président de l'ANC, en présentant le manifeste électoral de son parti a humblement reconnu les erreurs : « nous comprenons que vous soyez déçus de l'ANC, découragés par nos erreurs et en colère devant la capture de l'état (State capture) et la corruption ». Il a reconnu la lenteur à prendre des mesures contre ceux qui profitent de leur position pour un enrichissement personnel et de conclure par la promesse de corriger les erreurs et faire mieux dans les cinq prochaines années. Est-ce suffisant pour rétablir la confiance des électeurs envers l'ANC ? Ce n'est guère mieux du côté du DA (Democratic Alliance) son principal rival qui gère déjà les métropoles de Twshane, Mandela Bay et la ville du Cap, déchiré par des querelles de personnes.

L'ANC est fragilisé par des luttes internes entre les pro-Zuma qui n'ont pas dit leur dernier mot et ceux qui se sont

rangés derrière Cyril Ramaphosa. Les règlements de comptes sont souvent sanglants et les crimes politiques se comptent par centaines surtout dans le fief de Zuma, le Kwazulu-Natal. Cette violence politique s'est tragiquement manifestée pendant les émeutes du mois de juillet qui ont fait des millions de rands de dégâts, près de 350 morts et un accident écologique grave à la suite de l'incendie d'un entrepôt de produits chimiques. Le président Ramaphosa a clairement dit qu'il savait qui avait organisé ses violences à Durban : « On ne peut pas accuser l'opposition d'avoir mis le feu aux autobus et d'avoir paralyser toute une partie de la ville quelques semaines avant les élections municipales ». Des responsables de l'ANC, pro Zuma, ont d'ailleurs été arrêtés.

L'organisation de prières pour accueillir Zuma le 14 octobre à Durban ne laisse rien présager de bon pour le scrutin du 1er novembre, quand au même moment des vétérans de la lutte armée ont envahi les locaux de l'ANC. Une réunion avec la ministre des armées, Thandi Modise, une ancienne de MK, s'est transformé en prise d'otage et la police a dû intervenir. Le contentieux entre le gouvernement et une frange des vétérans est lourd et certains de leurs dirigeants ont été exclus de l'ANC.

Dans ce climat d'incertitude, les petits partis seront les faiseurs de roi et auront tout intérêt à se ranger du côté des vainqueurs potentiels. Un sondage au mois d'août estimait que l'ANC restait le plus fort des partis mais seulement avec 49% des voix. Commenceront alors les tractations pour former des coalitions pour gérer les municipalités. Avec le soutien d'un seul petit parti, l'ANC peut avoir la majorité dans de nombreuses municipalités et la coalition jurera de travailler ensemble pour « le bien des citoyens et de la communauté ». Reste à savoir quelle sera la participation des citoyens à ce scrutin dont les résultats seront examinés à la loupe dans un climat tendu.